

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 septembre 2026 à 18h30**

Le Conseil communautaire, convoqué le 11 septembre 2026 par le Président, M. Sébastien BERNARD, s'est réuni en session ordinaire à Salle du Conseil de la CCBDP à Nyons

Secrétaire de séance : Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 88

Etaient présents : 73

Sébastien BERNARD, Christian TEULADE, Alain NICOLAS, Denis CONIL, Pascale ROCHAS, Aurélie LOUPIAS, Christelle RUYSSCHAERT, Nadia MACIPE, Jean-Claude BRUS, Fabienne BARBANSON, Roland PEYRON, Blandine ALVAREZ, Jean GARCIA, Alexandre PENIGAUT, Bruno EYSSERIC, Philippe CAHN, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Alain FRACHINOUS, Patricia GIELLY, Yoann GRONCHI, Jean-Michel LAGET, Philippe LEDESERT, Patricia NORMAND, Jean-Luc PERNET, Mireille QUARLIN, Olivier SARRAT, Odile TACUSSEL, Xavier THIERRY, Christian THIRIOT, Marc HAMARD, Annie FEUILLAS, Fabienne JOLIVET, José FERNANDES, Juliette HAIM, Michel TREMORI, Thierry DESSALES, Rémy CLEMENT, Sébastien ROUSTAN, Gérard TRUPHEMUS, Sébastien DUPOUX, Pascal CIRER-METHEL, Elisa PEYROU, Cédric CHAMPEAU, Monique VEYRIER, Christine VALLIER, Sylvie GARNERO, Quentin PELOUX, Caroline LAMY, Franck MILLET, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Odile PILOZ, Martine BERGER-SABATIER, Jean-Luc GREGOIRE, Roger VIARSAC, Olivier SALIN, Jennifer MOURRE, Amélie LEBRE, Claude CHAMBON, Isabelle GIRARD, Frédéric JULLIEN, Marie-Noëlle ARMAND, Emilien LIEVAUX, Pierre TOMCZAK, Jacques NIVON, Stéphanie CORNUD, Estelle LIELY

Géraldine NICOLAS, Michel VINCENT, Gérard CHAPPON, Hervé RASCLARD, Carol EICHENBERGER, Francis BOMPARD, David TRUPHEMUS

Etaient absents ou excusés : 16

Coralie BIOUSSE, Didier GILLET, Didier GIREN, Gines ACHAT, Eric LYOBARD, André MATHIEU, Jérôme BOMPARD, Lionel ESTEVE, Brigitte DUC, Géraud BONTOUX, Julien WEINREICH, Gilles RAVOUX, Gilbert MORIN, Alan PUSTOCH, Marie FLOQUET, Guillaume HONVAULT

Excusés ayant donné procuration : 15

Claudine GOURDON donne procuration à Roland PEYRON, Joachim DUSAUGEY donne procuration à Caroline LAMY, Christian IMBERT donne procuration à Odile TACUSSEL, Laurent DONZET donne procuration à Monique VEYRIER, Jean-Louis PASCAL donne procuration à Christine VALLIER, David MORIN donne procuration à Patricia GIELLY, Bruno JOVE donne procuration à Jean-Luc GREGOIRE, Pascal LANTHEAUME donne procuration à Blandine ALVAREZ, Francis KORNPROBST donne procuration à Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Monique BOTTINI donne procuration à Odile PILOZ, Christian CARRERE donne procuration à Roger VIARSAC, Alain MONGE donne procuration à Gérard TRUPHEMUS, Jean-Louis NICOLAS donne procuration à Annie FEUILLAS, Sylvain AUREL donne procuration à Sébastien ROUSTAN, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL donne procuration à Stéphanie CORNUD

Economie – Agriculture – Artisanat – Commerce - ZAE

Rapporteur : Christian TEULADE

Commerce

2026-186 Avenant à la convention de partenariat triennale 2024-2026 avec la Chambre de commerce et d'Industrie de la Drôme pour le soutien au commerce de proximité

La CCBDP a approuvé, en 2024, la signature d'une Convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Drôme pour la période 2024-2026.

Cette convention prévoit un accompagnement de la CCI auprès des commerçants des Baronnie tant pour des diagnostics individuels (agencement du magasin, communication numérique, ...) que collectifs (facturation électronique, e-réputation, utilisation de l'IA, ...).

La CCBDP a souhaité, début 2026, mobiliser la CCI de la Drôme sur un diagnostic global portant sur l'ambiance d'achat des communes les plus pourvues en commerces (Nyons et Buis-les-Baronnies) et de lui adjoindre Montbrun-les-Bains dotée, depuis 2025, d'une union commerciale.

Ce diagnostic vise à mesurer globalement l'attractivité commerciale de la commune concernée. Cette attractivité sera sondée grâce à la visite de clients mystères, des techniciens de la Chambre de commerce et d'Industrie, dans l'ensemble des commerces de la commune et suivant l'analyse des points suivants :

- présence du commerce sur internet,
- analyse de la vitrine,
- première impression de l'accueil du commerçant,
- ambiance d'achat, agencement du commerce,
- ambiance générale du centre-ville (aménagement urbain)

Le rendu sera collectif (par commune) et a pour vocation d'avoir une vision globale de l'ambiance d'achat des commerces de centre-ville. Chaque commerçant qui le souhaite pourra également avoir accès au diagnostic le concernant individuellement.

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP) ;

Vu la délibération n° 020-2024 du 13 février 2024 approuvant la convention de partenariat triennale (2024 / 2025 / 2026) avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Drôme pour le soutien au commerce et à l'artisanat de proximité ;

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver un avenant à la convention 2024 - 2026 et d'intégrer ce diagnostic de mesure de l'attractivité commerciale réalisé par la CCI.

Cette dépense supplémentaire s'élève à 10 200 €, prise en charge à 70 % par la CCBDP soit 7 140 € et à 30 % par la CCI soit 3 060 €.

Cette dépense supplémentaire est inscrite au BP 2026 à l'article 65748.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et procédé au vote

POUR : 88

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DECIDE

D'APPROUVER l'avenant à la convention de partenariat triennale 2024-2026 avec la Chambre de commerce et d'Industrie de la Drôme pour le soutien au commerce de proximité ;

DE MANDATER le Président à signer cet avenant et tous les documents s'y afférents.

Transmission en préfecture le : 07/10/2026

Le Secrétaire de séance,

Mise en ligne le : 07/10/2026

Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT

Le Président,
Sébastien BERNARD

Ampliation à :

